



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télécommunications

Question écrite n° 42221

Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur les partenariats à développer entre Alcatel-Lucent et les opérateurs télécoms. Lors d'une séance de questions à l'Assemblée nationale le 15 octobre 2013, le ministre du redressement productif a affirmé que trois des quatre opérateurs télécoms français avaient accepté de faire preuve de « patriotisme » vis-à-vis d'Alcatel-Lucent, après l'annonce de la suppression de 10 000 postes dans le monde, dont 900 en France. Interrogé sur les difficultés que traverse l'équipementier franco-américain, il a en effet assuré que la solution passerait « par une remobilisation de l'ensemble des opérateurs européens et leur capacité à faire preuve d'une sorte de patriotisme européen. C'est-à-dire d'abord adresser leurs commandes à des équipementiers télécoms européens ». Il a également indiqué qu'avec la ministre déléguée à l'économie numérique, ils avaient « demandé à nos quatre opérateurs téléphoniques dans le mobile de prendre des décisions qui soient davantage patriotiques. Trois d'entre eux ont déjà répondu positivement. Nous attendons le quatrième et nous ne serons pas déçus, je l'espère ». « Seul Orange joue le jeu et est un partenaire historique d'Alcatel-Lucent. SFR utilise faiblement du matériel d'Alcatel-Lucent dans ses réseaux mobiles. En revanche Free et Bouygues n'ont rien d'Alcatel-Lucent dans le mobile » avait assuré auparavant Mme Pellerin en demandant à ces opérateurs d'avoir un comportement « vertueux et patriote » envers l'équipementier. Or, dans le déploiement de ses réseaux mobiles, il apparaît qu'Orange utilise à égalité du matériel d'Alcatel-Lucent et du suédois Ericsson ; Bouygues Télécom utilise à 50 % du matériel Ericsson et à 50 % celui du Chinois Huawei ; SFR emploie 20 % de matériel d'Alcatel-Lucent, et pour 40 % chacun, ceux de Huawei et du Finlandais Nokia Siemens Networks (NSN). Quant à Free, il travaille uniquement avec NSN. Il lui demande quelles actions concrètes il a mis en œuvre pour impulser auprès de l'ensemble des opérateurs français de télécommunication la démarche « patriotique » évoquée devant la représentation nationale.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42221

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 novembre 2013](#), page 11777

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)